260305 – 13

VILLE DE SAINT-CALAIS
SARTHE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION : 27.02.2026
DATE D'AFFICHAGE : 27.02.2026

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice 20
Présents 18
Votants 19

Secrétaire de séance
Monsieur Aris GUIBERT

Publié le 11/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars à 20 heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc MERCIER.

Etaient présents
Mme BONNEFOY, Mme BONVALET, Mme CHEVALIER, M. COUBARD, M. DODU COURTY, M. FONTAINE, M. GERBRON, M. GUIBERT Aris, M. GUIBERT Cédric, M. HÉLIÈRE, Mme LANDEMAINE, Mme LELONG, Mme MENU, M. MERCIER, M. AURIAU, M. NICOLAŸ, M. BESNARD, M. JANVIER
Formant la majorité des membres en exercice.

Était excusée
Mme GASCHET qui donne pouvoir à Esthée BONVALET

Était absent
M. PROVOST

OBJET : BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES CINQ BORNES – AFFECTATION DU RÉSULTATS 2025

Après avoir entendu le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître un déficit d'investissement de 77 369,05 € et un excédent de fonctionnement cumulé à 1 638,23 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité,**
DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

C/001 – Solde d'investissement reporté	**77 369,05 €**
C/002 – Solde de fonctionnement reporté	**1 638,23 €**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint-Calais, 5 mars 2026

Le secrétaire de séance,

Aris GUIBERT

Le Maire,

Marc MERCIER

MAIRIE DE St-CALAIS 72120 Sarthe

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217202696-20260305-20260305_D13-DE
en date du 09/03/2026 ; REFERENCE ACTE : 20260305_D13